



Toutes et tous mobilisé-e-s le 21 mai

Contre le démantèlement du ministère du travail

Pour le retrait du projet de loi de « transformation » de la fonction publique

L'état de nos services est critique en centrale comme en services déconcentrés. Macron annonce qu'il veut augmenter le nombre de fonctionnaires « sur le terrain » mais, dans le même temps, il organise la destruction des services du ministère du travail. **Tous les services sont dans le viseur :**

- A l'inspection, des sections vont à nouveau être supprimées en masse alors que des redécoupages ont eu lieu il y a moins de deux ans. La pénurie est sciemment entretenue par la faiblesse des recrutements : **près de deux cents sections sont déclarées vacantes à la CAP** du 22 mai. Le nombre d'assistantes de contrôle va encore diminuer, faisant peser la charge de travail supplémentaire sur les collègues !
- Au renseignement, certaines UD n'ont tout simplement plus les moyens d'assurer la réception du public, les réformes annoncées, sous couvert de modernisation du service, ont pour but de cacher la misère (code du travail numérique, numéro unique, prise de rendez-vous obligatoire), voire de préparer son externalisation.
- Au Pôle 3^E, c'est un grand big bang qui se prépare. La DRH a différé les annonces au 21 juin, mais tout porte à croire que le transfert de pans entiers du Pôle dans les préfectures, en direction départementale interministérielle, est en préparation, sans aucun égard pour les agents concernés.
- Les moyens généraux ne seraient pas épargnés en cas de passage d'une partie de nos services en direction départementale interministérielle. Une note du ministre de l'intérieur publié en début d'année prévoit la création en préfecture de super-services RH communs à toute la fonction publique d'État, avec au passage la suppression des postes considérés comme « doublons ».
- Et d'autres missions sont susceptibles « d'être passés à la moulinette » ou d'être externalisés, le DRH a notamment évoqué les services à la personne et la MOE lors du CTM du 17 avril.

Les restructurations vont aussi toucher les unités régionales, puisque la fusion des DIRECCTE avec les services de la cohésion sociale se prépare. Au sein du pôle 3^e, les SRC attendent toujours des renforts de contrôle...

Il y a donc un véritable risque de démantèlement des services déconcentrés du ministère du travail, qui ont déjà subi une baisse drastique de 20% des effectifs entre 2009 et 2017. Aussi le projet de loi de « transformation » de la fonction publique, s'il était adopté, faciliterait grandement ces restructurations en mettant à la disposition des « DRH » publics tous les outils des plans sociaux, obligeant par exemple les agents dont le service est externalisé à devenir salariés de droit privé ou celles et ceux dont le poste est supprimé à accepter un reclassement dans un autre ministère ou une mobilité géographique, sans omettre la mise en place de rupture conventionnelle (fonctionnaire et contractuel).

Le 9 mai, près de 25 % des agent-e-s ont fait grève, et jusqu'à 30% dans plusieurs régions (ARA, Pays de la Loire, Corse...). Un succès qui montre que les agent-e-s ne sont pas résigné-e-s à la casse de leur statut et de leurs missions. Dans la région Grand-Est, l'administration a été forcée par la mobilisation de nos collègues et rouvrir à la vacance des sections qu'elle prévoyait de supprimer à très court terme. Si dans toutes les régions nous nous mobilisons de la même façon, le ministère sera contraint de reculer !

L'ensemble des organisations syndicales du ministère du travail appellent donc à poursuivre la mobilisation par des actions devant chaque UD et UR, en lien avec les usagers et les syndicats de salarié, le 21 mai afin de rendre visible la casse de nos services et le ras le bol des agent-e-s du ministère du travail.